

Conseiller/ère d'orientation-psychologue

Psychologue chargé de l'information sur les filières d'études, les métiers et l'emploi, le conseiller d'orientation-psychologue accompagne les personnes dans l'élaboration de leur projet professionnel.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

[3](#)

formations à venir

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Orientation scolaire et professionnelle](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers de l'enseignement et de la formation](#)

Rendez-vous sur [Cleor Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour obtenir des informations sur les conditions d'emploi de ce métier : potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises présentes autour de votre lieu de recherche, ...



Description métier

Activités

Informer

Le COP (conseiller d'orientation-psychologue) informe toutes sortes de publics (jeunes scolarisés ; élèves handicapés ou en difficulté ; non-francophones ; adultes) sur les métiers et les formations. Il guide les élèves dans la construction de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle. Il participe à des actions de prévention contre l'échec scolaire. Au sein de l'établissement scolaire, il anime des séances collectives d'information sur le système éducatif.

Écouter et conseiller

Le COP reçoit en entretien les personnes, analyse leurs demandes, les aide à mieux cerner leurs envies et à se projeter dans l'avenir. Il utilise parfois des tests de motivation, d'aptitudes ou de personnalité, et leur fournit de la documentation (brochures, adresses de sites Internet...) pour élargir leurs perspectives.

Travailler en équipe

Réunions avec les professeurs principaux, le CPE (conseiller principal d'éducation), le principal ou le proviseur (pour élaborer le volet orientation du projet d'établissement), participation aux conseils de classe... Autant d'occasions pour le COP de travailler en collaboration avec les différents acteurs de la vie scolaire.

Où et comment ?

Des déplacements

Le COP est affecté dans un CIO (centre d'information et d'orientation). Il partage son temps entre ce dernier et les établissements scolaires qui lui sont confiés. Selon le secteur géographique couvert par le CIO, ses déplacements peuvent être de plusieurs dizaines de kilomètres.

À raison de 2 à 5 établissements scolaires, le COP suit, en moyenne, 1 500 élèves par an.

Il peut également exercer au sein du SAIO (service académique d'information et d'orientation) d'un rectorat ou dans un service d'information et d'orientation à l'université.

Il participe, par ailleurs, à des salons professionnels sur l'orientation, les métiers, l'apprentissage.

Des fonctions diverses

Le COP est placé sous l'autorité du directeur du CIO ou du chef de l'établissement dans lequel il a été affecté. Il mène des entretiens individuels, mais travaille aussi en groupe avec les élèves et en équipe au sein des établissements scolaires. Dans un SAIO, il réalise des bilans statistiques d'orientation.

Compétences

Incollable sur le système éducatif

Le COP travaille avec des jeunes et des adultes indécis, des parents inquiets et perdus face à la complexité de l'offre de formations. Pour les accompagner efficacement, il doit posséder une connaissance approfondie du système éducatif, des métiers et de leurs débouchés. Il s'intéresse également à la vie économique et sociale, et suit de très près l'évolution du monde professionnel.

Psychologue et animateur

Formé aux techniques de l'entretien, le COP doit faire preuve de qualités relationnelles et d'esprit d'ouverture. Grâce à ses capacités d'analyse et de synthèse, il apporte une réponse adaptée à la situation et au profil de la personne.

Il anime régulièrement des séances d'information pour les élèves et leurs parents, mais aussi des réunions de travail avec les enseignants pour concevoir des activités pédagogiques.

Adaptable et organisé

Travaillant sur différents sites et en lien avec de nombreux interlocuteurs, il programme ses interventions et organise son emploi du temps en fonction des demandes.

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

Des études de psychologie (bac + 3 au minimum) à l'université sont nécessaires pour se présenter au concours de conseiller d'orientation-psychologue. Une fois le concours réussi, les candidats suivent une formation de 2 ans rémunérée dans l'un des 4 centres de formation (Aix-Marseille, Lille, Paris et Rennes). Au terme de ces 2 années, ils passent les épreuves du DECOP (diplôme d'État de conseiller d'orientation-psychologue).

Il est possible de se préparer au concours avec l'aide du Cned (Centre national d'enseignement à distance).

Le concours est théoriquement ouvert aux titulaires d'une licence de psychologie, mais la majorité

des admis sont titulaires d'un bac + 5 (master de psychologie).

A noter : La création du nouveau corps de psychologues de l'éducation nationale modifiera les conditions d'accès au concours à compter de 2017. Accès à Bac + 5 (master).

Niveau bac + 3

- Licence de psychologie

• Niveau I : Master et supérieur

- [Diplôme d'État de conseiller d'orientation-psychologue](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master sciences humaines et sociales mention psychologie spécialité psychologie de l'orientation, de l'insertion et du conseil](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master sciences humaines et sociales mention sciences de l'éducation](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Psychologue du travail](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau IV : BAC, BT, BP

- [Titre professionnel encadrant technique d'insertion](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Parcours - 2013 - Onisep
- Les métiers du social - Parcours - 2015 - Onisep

Sites internet :

- www.education.gouv.fr/cid1067/conseiller-d-orientation-psychologue-c.o.p.html
Site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Décrit les missions du conseiller d'orientation-psychologue, leur rémunération et les possibilités de carrière. Fournit toutes les informations utiles sur le concours
- acop.asso.fr
Site de l'Association des conseillers d'orientation-psychologues de France

Vidéos

